

Editorial

Pas d'économies sur la matière première



Chacun doit apporter sa contribution à des finances fédérales saines, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Toutefois, mettre le

Domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) face à un volume d'économies de 555 millions de francs, soit 20% du programme de stabilisation 2017-2019, est un choix dangereux compte tenu des défis auxquels la place scientifique et économique suisse est confrontée. Le Message FRI 2017-2020 nous présente une croissance des moyens historiquement basse de 2%, après les 3,7% accordés par le parlement pour la période 2013-2016.

Ce coup de rabot arrive au plus mauvais moment. La participation de la Suisse aux programmes de recherche européens est en recul, et son intégration dans l'espace européen de la recherche est menacée dès 2017. L'économie a plus que jamais besoin d'une relève de qualité, issue de la formation professionnelle et des hautes écoles; les acteurs FRI ne peuvent toutefois pas mettre en œuvre les mesures prévues sans un financement fiable.

Il appartient au Parlement de corriger le programme de stabilisation et le Message FRI dans l'intérêt de la Suisse et de l'avenir des jeunes générations. L'excédent imprévu de 2,3 milliards de francs sur le compte 2015 de la Confédération lui offre d'ailleurs une plus grande marge de manœuvre. La formation et la recherche sont notre unique matière première – n'économisons pas sur son dos.

Anita Fetz

Conseillère aux Etats
Membre du bureau du Team politique
FUTURE

Message FRI 2017-2020

Objectifs ambitieux et ressources en fort recul

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation 2017-2020 (Message FRI 2017-2020). Le gouvernement y maintient les projets-clés prévus – et nécessaires – en faveur de la relève scientifique, des études de médecine, des nouveaux domaines de recherche et du renforcement de la formation professionnelle supérieure. En revanche, il annonce un fort recul des ressources allouées au Domaine FRI.

Depuis une année et demie, les perspectives financières des acteurs du Domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation (Domaine FRI) s'assombrissent de manière inquiétante. Alors que la planification financière de la Confédération tablait pour eux sur une croissance moyenne des fonds de 3,2% par année il y a dix-huit mois, le projet de Programme de stabilisation des finances 2017-2019, mis en consultation en novembre 2015, a réduit ce taux à 2,2%. Le Message FRI 2017-2020 ne prévoit plus qu'un taux de croissance de 2% sur l'ensemble de la période, soit entre 1,0 et 1,4% en termes réels. Ce sont donc entre 555 et 580 millions de francs qui manqueront aux acteurs du Domaine FRI entre 2017 et 2020.

Péril sur le leadership de la Suisse

Le Conseil fédéral reste pourtant ambitieux, puisqu'il maintient tous les nouveaux projets prévus: renforcement de la formation professionnelle supérieure, transformation de la carrière académique, accroissement des places d'études en médecine humaine et offensive sur les nouveaux domaines de recherche (médecine personnalisée, Big Data et Advanced Manufacturing). Les hautes écoles et les institutions de recherche soutiennent ces priorités et estiment que ces réformes sont nécessaires, en particulier si la Suisse veut mieux exploiter le potentiel de sa main-d'œuvre nationale. Elles constatent toutefois un écart important entre ces priorités et les ressources prévues, en fort recul par rapport aux intentions initiales du gouvernement. Cet écart imposera aux hautes écoles et aux institutions de recherche de revoir leurs planifications et de procéder à des renoncements substantiels dans d'autres domaines. Le maintien du leadership suisse en matière de formation, de recherche et d'innovation, objectif déclaré du Conseil fédéral pour la législature 2015-2019, ne peut être assuré dans ces conditions. La menace qui pèse sur notre pôle industriel et intellectuel est d'autant plus concrète que la Suisse risque

Suite en page 2

Message FRI 2017-2020: événement pour parlementaires

Après la publication du Message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation pour les années 2017-2019 (Message FRI 2017-2019), le Réseau FUTURE organise un échange informel entre les parlementaires fédéraux et les responsables des hautes écoles suisses et des institutions de recherche. Ces derniers seront à la disposition des élus durant toute la matinée du 16 mars 2016, au Palais fédéral (salle de commission 3). Ils livreront leur analyse du projet de message et leurs propositions pour les débats aux Chambres fédérales.

Suite de la page 1

de perdre un accès crucial au programme-cadre de recherche européen début 2017.

Corrections indispensables

Le Domaine FRI est déclaré prioritaire par

la Berne fédérale, mais dans les faits et dans les chiffres, il est en passe de devenir une postériorité. Les hautes écoles et les institutions de recherche vont analyser le Message FRI 2017-2020 dans ses détails. Ensemble, elles vont formuler des propositions de correction indispensables. Ces

propositions permettront de montrer comment les projets du Conseil fédéral pourront être mis en œuvre sans dépasser le seuil de douleur des hautes écoles et mettre leur substance et leur excellence en péril.

Programme-cadre de recherche européen

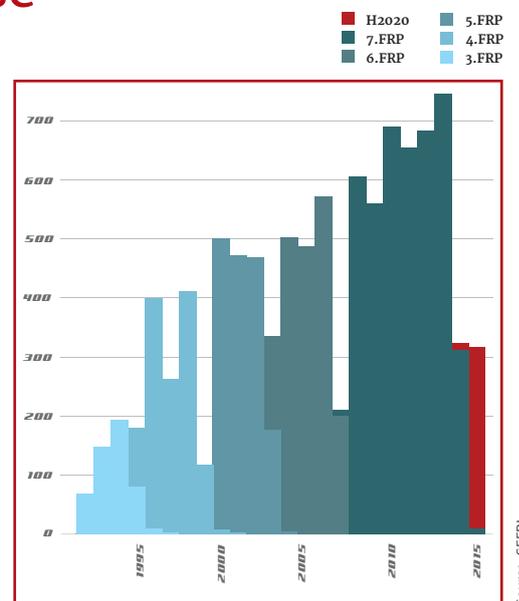
La participation de la Suisse régresse

Le 21 janvier 2016, le Secrétariat d'Etat à la formation, la recherche et l'innovation a publié son premier rapport sur la participation de la Suisse aux programmes-cadres de recherche (PCR) européens après l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse, en février 2014, combiné avec le rapport quasiment final du programme précédent (7^{ème} PCR, 2007-2014). Les premiers chiffres de Horizon 2020, dont la portée se limite à 2014 et 2015, montrent indubitablement que la participation de la Suisse régresse.

Les indicateurs les plus manifestes sont le recul des participations suisses, qui passent d'une participation forte (de 560 à

745 par année sur l'ensemble du 7^{ème} PCR) à 318 (infographie), la réduction marquante des coordinations suisses de 3,9% à 0,3% et la réduction des contributions versées au profit d'institutions suisses, de 4,2% du total des contributions engagées sous le 7^{ème} PCR à 2,2% sous Horizon 2020.

Evolution de la participation de la Suisse aux programmes-cadres de recherche européens (PCR) de 1995 à 2015



Programme de stabilisation des finances 2017-2019

Des réductions à l'encontre des priorités stratégiques

Dans une prise de position, les hautes écoles et les institutions de recherche s'opposent aux réductions de 555 millions de francs qui menacent le Domaine de la formation, la recherche et l'innovation (FRI). Dans son programme de stabilisation des finances 2017-2019, le Conseil fédéral prévoit des économies transversales de 2,8 milliards de francs en trois ans. Près de 20% d'entre elles reviendraient au Domaine FRI, alors que celui-ci ne représente qu'un peu plus de 10% des dépenses du budget fédéral.

Pour les hautes écoles et les institutions de

recherche, ces coupes excessives vont compromettre la substance du système FRI, qui contribue au succès économique et à la prospérité de la Suisse. Les hautes écoles et le pôle d'innovation suisses figurent parmi les meilleurs au monde, et à long terme, la formation, la recherche et l'innovation réduisent la pénurie de main d'œuvre qualifiée et renforcent la compétitivité de la Suisse.

Les réformes demandent des moyens

Le Domaine FRI traverse actuellement des temps incertains, durant lesquels il doit relever des défis tels que l'encouragement de

la relève scientifique, les nouveaux domaines de recherche, le transfert de connaissances entre les hautes écoles et les entreprises, la pénurie de médecins généralistes, le renforcement de la formation professionnelle supérieure et la formation de personnel qualifié dans les disciplines MINT. Les réformes pour y faire face – priorités du Message FRI 2017-2020 – impliquent des moyens financiers: si le Conseil fédéral maintient le volume de ses économies, la mise en œuvre de ces priorités stratégiques nuira à la qualité du Domaine FRI. Le volume d'économies dans le Domaine FRI doit donc être massivement réduit.

Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation

La commission soutient le projet de loi

Lors de sa séance de février 2016, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N) a examiné la loi Innosuisse, qui définit les bases légales de la transformation de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) d'une commission extraparlamentaire à un établissement de droit public.

16 voix contre 7

La majorité de la CSEC-N s'est montrée favorable au projet de loi, qui apportera plus de souplesse et une meilleure intégration dans le système d'encouragement de la recherche et de l'innovation. Au vote sur l'ensemble, le texte a été approuvé par 16 voix contre 7 et une abstention. La CSEC-N a apporté quelques modifications.

Une majorité s'est prononcée en faveur de la possibilité de renouveler deux fois (au lieu d'une) le mandat des membres du conseil de l'innovation. Elle a aussi proposé d'augmenter le plafond des réserves sur les contributions fédérales à 15% du budget annuel au lieu de 10%. Le Conseil national discutera la loi Innosuisse au cours de la session de printemps 2016.

EN BREF

Martin Vetterli à la présidence de l'EPFL

Le Conseil fédéral a nommé Martin Vetterli comme président de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Actuellement professeur ordinaire à l'EPFL et président du Conseil de la recherche du Fonds national suisse (FNS), Martin Vetterli prendra la succession de Patrick Aebischer dès le 1^{er} janvier 2017.

Angelika Kalt devient directrice du FNS

Angelika Kalt sera la nouvelle directrice du Fonds national suisse. L'ancienne professeure de pétrologie et de géodynamique interne est entrée au Fonds national suisse en 2008 en tant que directrice suppléante. Elle succède à Daniel Höchli, qui dirigera CURAVIVA Suisse.

THE-Ranking: cinq hautes écoles suisses dans le top 20

Le Times Higher Education (THE) a publié son classement 2016 des universités les plus internationales au monde. La Suisse figure en bonne position, avec cinq hautes écoles dans le top 20: l'EPF de Lausanne (4^{ème}), suivie de près par l'Université de Genève (5^{ème}), l'EPF de Zurich (7^{ème}), l'Université de Saint-Gall (8^{ème}) et celle de Bâle (16^{ème}). Le THE a attribué la première place à l'Université du Qatar.

THE-Ranking: l'UNINE parmi les meilleures petites universités

Le Times Higher Education (THE) a publié un classement des vingt meilleures petites universités au monde. Cette liste n'inclut que les universités comptant moins de 5000 étudiants. L'Université de Neuchâtel (UNINE) y figure en 11^{ème} position. La première place a été attribuée au California Institute of Technology (Caltech).

Le président du Conseil de fondation du FNS réélu

Lors de sa séance constitutive, le Conseil de fondation du Fonds national suisse (FNS) a réélu son président Gabriele Gendotti pour la période 2016-2019. La vice-présidente du conseil, Felicitas Paus, a également été reconduite pour un mandat de quatre ans.

Thomas Bieger présidera la chambre universitaire

Les recteurs et présidents des universités suisses et des écoles polytechniques fédérales ont élu Thomas Bieger à la présidence de la Chambre des hautes écoles universitaires de swissuniversities, et ex officio à la vice-présidence de swissuniversities. Le recteur de l'Université de Saint-Gall reprendra au 1^{er} août 2016 les fonctions de Dominique Arlettaz, recteur sortant de l'Université de Lausanne. La rectrice de l'Université de Fribourg, Astrid Epiney, sera vice-présidente de la chambre.

61 millions de francs pour l'innovation

Le Conseil fédéral a approuvé des mesures spéciales supplémentaires de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI), afin d'encourager l'innovation et de soutenir les petites et moyennes entreprises exportatrices touchées par le franc fort. Ces mesures, s'élevant à 61 millions de francs, sont limitées dans le temps jusqu'à fin 2016. Elles sont soumises au Parlement dans le cadre du supplément au budget 2016.

Impressum

© Réseau FUTURE 2015

Münstergasse 64/66, 3011 Bern
T 031 351 88 46
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

Le Réseau FUTURE stimule le dialogue entre la science et la politique. Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.